N°26 / 2013

Le Colombien

Le magazine
de la commune
de Villandry

p3 Elections 2014 : nouveau régime électoral

p9 Agence postale et coin lecture : bientôt transférés

p10 Transports en commun : une facilité au quotidien

ETAT CIVIL
Octobre 2013 à mars 2014

Ces informations sont publiées avec l'accord des intéressés.

Naissances

Ilan, né le 20 mai 2013
Elodie et Yoann MARCHAND
« La Basse Bergerie »

Emma, née le 02 août 2013
Gwendoline et Matthieu de JESUS
8bis rue Emile Peltier

Camille, née le 29 juillet 2013
Aurélie et Nicolas COLLETTE
« La Gatinière »

Anna, née le 10 octobre 2013
Maroussia et Yan de LESPINAY de PANCY
7 rue de la Mairie

Mariage

4 mai 2013
Laëtitia MENAGER et Gaël MONGERMONT

Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous
Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer
Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.
Remplissez lisiblement ces questionnaires. L'agent recenseur peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.
Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet :
www.le-recensement-et-moi.fr

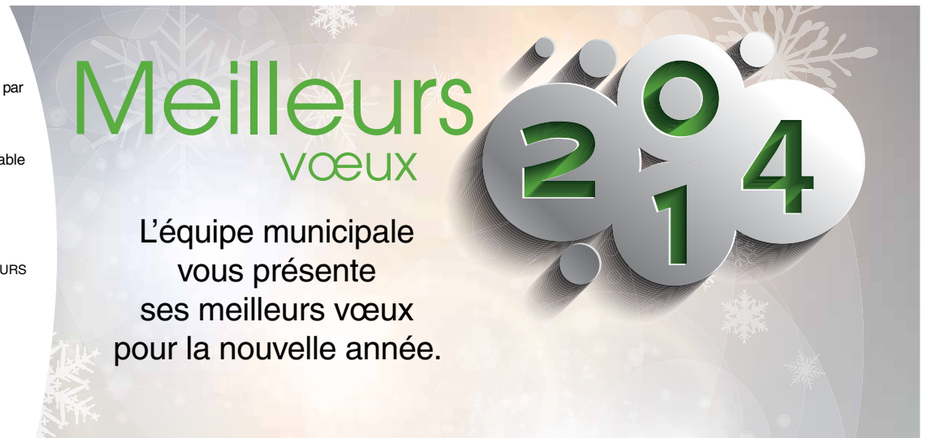

MAIRIE
2 rue Munat - 37510 Villandry
Tél. : 02 47 50 02 08
Fax : 02 47 50 00 90
Ouvert du lundi au vendredi
de 15h à 19h

www.villandry.fr

« Le Colombien »
magazine de la Commune de Villandry - Réalisé par les élus de la Commission Communication :
Maria LEPINE, Miléna GIRARD, Jean-Philippe LANDAIS, Sophie PAIN.
© Reproduction interdite sans accord préalable
12/2013 - 600 exemplaires
Contact : Mairie de Villandry
Commission Communication,
2 rue de Munat, 37510 Villandry
Courriel : communication@villandry.fr
Conception et impression : GOUET & COULEURS
www.gouetcouleurs-design.com
✆ 02 47 73 98 91 - Photos D.R. (Fotolia®)

Ce qui change dans votre commune !

Pour les élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014, le mode de scrutin change dans les communes de 1000 à 3500 habitants.

Date limite d'inscription sur les listes électorales
le 31 décembre 2013

1) Les conseillers municipaux seront élus **au scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire.** C'est le mode de scrutin jusqu'à maintenant en vigueur dans les communes de 3500 habitants et plus.

Avec ce mode de scrutin, les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pouvoir et **vous ne pouvez plus ni en rayer, ni en ajouter, au risque que votre bulletin soit nul.**

Les candidatures seront affichées dans le bureau de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire.

Le nombre de candidats élus conseillers par liste dépendra du pourcentage de voix obtenues par chaque liste, mais avec une « prime majoritaire » qui assure à la liste arrivée en tête au tour de scrutin où l'élection est acquise une majorité absolue au conseil municipal. La moitié des sièges est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) à la représentation proportionnelle. Les listes minoritaires sont donc également représentées au conseil municipal, pourvu qu'elles aient obtenu au moins 5 % de suffrages.

2) Pour la première fois, **les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps** et pour la même durée de mandat (6 ans). Les conseillers communautaires doivent obligatoirement être conseillers municipaux.

Les bulletins de vote comporteront donc deux listes :

- À gauche, la liste des candidats aux élections municipales ;
- À droite, la liste des candidats aux élections communautaires (conseillers municipaux appelés à représenter la commune au conseil de communauté).

Ces listes sont indissociables ; il n'est pas possible par exemple de voter pour la liste des conseillers municipaux mais de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

Les listes doivent en outre respecter le principe de parité (alternance systématique d'un homme et d'une femme).

3) Le conseil municipal ainsi élu désignera le maire et les adjoints. Les adjoints sont élus au scrutin de liste bloquée, à la majorité absolue, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne pouvant être supérieur à un (parité homme-femme).

4) Enfin, les électeurs devront désormais présenter à la fois leur **carte d'électeur et un titre d'identité**.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÈRE

SEANCE du 15 mai 2013

URBANISME

1 - Opération Centre Bourg (Projet de logements sociaux et du déplacement de l'agence postale communale et de la bibliothèque)

Dans le cadre du projet d'acquisition-amélioration de logements locatifs et de l'agence postale communale avec bibliothèque, le Conseil Municipal approuve la structure immobilière proposée par Touraine Logement, à savoir :

- Une prise en charge totale par Touraine Logement Esh pour les travaux de rénovation ;
- Une typologie de 4 logements soit 1 type Ibis, 2 type II et 1 type III ;
- L'aménagement de 4 places de garage minimum pour les logements locatifs ;
- Au rez-de-chaussée, un local de 105 m² ;
- Au rez-de-jardin, l'accès au logement, d'un local vélo, d'un local ordures ménagères, et de deux caves ;
- Un financement en PLA-I et PLUS ;
- Une performance énergétique en vue de la réglementation de rénovation (RT2012 Rénovation)

Les logements locatifs sont inscrits à la programmation de Tour(s) Plus sur l'année 2013 et le dossier devrait être déposé fin juin. L'acquisition du bâtiment par Touraine Logement se fera sous la forme d'un bail emphytéotique à l'euro symbolique d'une durée de 55 ans.

Les surfaces réservées à la Commune seront réalisées par Touraine Logement puis cédées à la Commune après résiliation anticipée du bail sur cette partie ; la gestion de logements locatifs restant à Touraine Logement pendant la durée du bail prévue initialement.

En ce qui concerne le local réservé à la Commune, le montant de la participation est estimée à 153 998 € TTC, ce prix est valable sous réserve du résultat d'appel d'offres.

INTERCOMMUNALITE

2 - Règles de gouvernance applicables à compter du renouvellement Général des Conseils Municipaux en mars 2014.

Le Conseil Municipal approuve la répartition des sièges fixant la représentation des communes comme suit :

Communes	Du 1er janvier 2014 jusqu'au renouvellement général des Conseils Municipaux en mars 2014		A compter du renouvellement général des conseils municipaux en mars 2014	
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Ballan-Miré	2	2	2	
Berthenay	1	1	1	1
Chambray-lès-Tours	3	3	3	
Chanceaux-sur-Choisille	2	2	2	
Druye	1	1	1	1
Fondettes	3	3	3	
Joué-lès-Tours	5	5	5	
La Membrolle-sur-Choisille	2	2	2	
La Riche	3	3	3	
Luynes	2	2	2	
Mettray	1	1	1	1
Notre Dame d'Oé	2	2	2	
Parçay-Meslay	1	1	1	1
Rochecorbon	2	2	2	
Saint-Avertin	3	3	3	
Saint-Cyr-sur-Loire	3	3	3	
Saint-Etienne-de-Chigny	1	1	1	1
Saint-Genouph	1	1	1	1
Saint-Pierre-des-Corps	3	3	3	
Savonnières	2	2	2	
Tours	11	11	11	
Villandry	1	1	1	1
Total	55	55	55	7

3 - Avis sur le Plan de Déplacement Urbain

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports en Communs de l'Agglomération Tourangelle a arrêté le projet de révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) lors de sa délibération du 11 avril 2013.
Le PDU est un document opposable qui engage l'agglomération sur son programme d'actions en matière de transports pour les dix années à venir. Ce document s'inscrit dans un ensemble de politiques et documents de planification de l'aménagement et de protection de l'environnement à différentes échelles. Il doit être compatible avec le schéma de cohérence territoriale, le schéma régional du climat, de l'air, de l'énergie du Centre et le Plan de protection de l'Atmosphère.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet du PDU arrêté par le SITCAT dont la stratégie s'articule de 5 axes :

- ▶ **Axe 1 :** Donner la priorité aux modes alternatifs à la mobilité motorisée individuelle
  - Faire des modes actifs une solution au quotidien
  - Développer l'attractivité des transports en commun
  - Faciliter l'intermodalité
- ▶ **Axe 2 :** Garantir la mobilité pour tous
  - Accompagner la mobilité dans les quartiers prioritaires
  - Assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- ▶ **Axe 3 :** Construire la ville des courtes distances
  - Organiser l'urbanisation du territoire autour des transports collectifs
  - Promouvoir un urbanisme qui favorise les alternatives à la voiture
  - Rééquilibrer le partage de la voirie
- ▶ **Axe 4 :** Mieux organiser la mobilité motorisée
  - Faire du stationnement un outil de régulation des mobilités
  - Apaiser les circulations et limiter les impacts du trafic automobile
  - Organiser l'approvisionnement de l'agglomération
  - Inciter à l'usage raisonné de l'automobile
- ▶ **Axe 5 :** Partager une culture de la mobilité
  - Renforcer la coordination des acteurs de la mobilité
  - Développer des outils de sensibilisation et de communication

4 - Schéma de Cohérence Territoriale

Le projet du SCOT a été arrêté par le comité syndical par délibération le 25 janvier 2013 et l'enquête publique unique se déroulera du 21 mai 2013 au 25 juin 2013.
La note de présentation non technique sur le SCOT de l'Agglomération Tourangelle et le document d'aménagement commercial sont consultables en mairie,

FINANCES

5 - Demande de subvention du Tennis Club de Savonnières et du Karaté Confluence Savonnières

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 150 € au Tennis Club de Savonnières et de 100 € au Karaté Confluence Savonnières.

INTERCOMMUNALITE

6 - Institution de services communs entre la commune de Villandry et la communauté d'agglomération Tour(s) Plus

Le Conseil Municipal se prononce en faveur de la création d'un service commun entre la commune de Villandry et la communauté d'agglomération Tour(s) Plus dans le domaine de l'énergie, en matière de suivi des consommations d'énergie de la commune (cadastre énergétique), d'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique pour les projets de construction ou de réhabilitation de bâtiments publics ou de quartiers nouveaux, de gestion des contrats d'exploitation-maintenance en génie climatique, de gestion des contrats de fourniture d'énergie détectés lors du suivi des contrats, de pilotage d'actions de maîtrise de la demande énergétique (agents et usagers) et d'Instruction de dossier de subventions énergétiques.

SEANCE du 17 juin 2013

RESTAURANT SCOLAIRE

1 - Contrat de fourniture de repas

Le contrat qui était passé pour la fourniture de repas au restaurant scolaire s'appliquait pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013. Une nouvelle consultation a été lancée auprès de 3 entreprises à savoir : JMG, Restoria et les Toques Régionales.
La commission Petite Enfance s'est réunie en date du 30 mai 2013 pour étudier les propositions transmises par ces entreprises et a retenu l'entreprise JMG.
Le Conseil municipal, s'appuyant sur la consultation menée et le rapport de la commission, décide de conclure un contrat de fournitures de repas pour le restaurant scolaire et le centre de loisirs, pour l'année scolaire 2013-2014 et 2014-2015, avec l'entreprise JMG 37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE, pour un prix de repas arrêté à :

- MATERNELLE : 2.14 € TTC
- PRIMAIRE : 2.30 € TTC
- ADULTE : 2.58 € TTC

2 - Prix du repas : Année scolaire 2013-2014

Pour l'année 2012 : 13 118 tickets ont été vendus

RECETTES :	41 338.65 €
Vente des tickets repas :	41 338.65 €
DEPENSES :	78 616.46 €
Fournitures de repas :	32 645.11 €
Frais de personnel :	45 557.98 €
Entretien (bac dégraisseur) :	195.69 €
Télécom :	217.68 €

Soit un déficit de 37 277.81 € (2.84 € / repas), auquel il convient d'ajouter les frais de fonctionnement du bâtiment (électricité, chauffage, eau, produits d'entretien…)

Le Conseil Municipal, considérant qu'il est nécessaire de procéder à la réévaluation annuelle du prix du repas, fixe ainsi qu'il suit le prix du ticket repas pour l'année scolaire 2013-2014 :

- **TARIF MATERNELLE** 3.20 €
  pour mémoire 3.10 € en 2012-2013
- **TARIF PRIMAIRE** 3.30 €
  pour mémoire 3.20 € en 2012-2013
- **TARIF HORS COMMUNE** 4.00 €
  pour mémoire 3.90 € en 2012-2013
- **TARIF ADULTES** 5.00 €
  pour mémoire 4.80 € en 2012-2013

INTERCOMMUNALITE

3 - Institution du service commun des ADS (autorisation des droits du sol)

Le Conseil Municipal se prononce en faveur de la création d'un service commun du droit des sols et se porte volontaire pour intégrer ce service commun. La création de ce service accompagne la reconnaissance de la compétence communautaire et s'intéresse particulièrement aux missions suivantes : l'accueil, la gestion et l'instruction des dossiers relevant du droit des sols et l'établissement des constats de l'évolution de la construction

4 - Fourniture de papier pour 2014 à 2017

Constitution d'un groupement de commandes – Accord de la commune

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes entre les communes de Notre Dame d'Oé, Druye, Joué les Tours, Ballan Miré, Saint Cyr sur Loire, La Membrolle sur Choisille, Villandry, La Riche, Luynes, Saint Avertin, Saint Genouph, Parçay Meslay, Berthenay, Rochecorbon, Tours, le Centre d'Action Communal et Social de Tours (CCAS), et la Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus en vue de l'achat de fourniture de papier. La ville de Tours sera le coordonnateur de ce groupement de commandes, La Commission d'Appel d'Offres sera constituée conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics et la procédure de consultation choisie est celle de l'appel d'offres ouvert.
Jean-Pierre MASSON est désigné membre titulaire et Guy BARRAUD, membre suppléant, pour représenter la commune de Villandry au sein de la commission d'appel d'offres.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÈRE

SEANCE du 28 juin 2013

URBANISME - Convention de rétrocession de voiries

L'aménagement du lotissement au lieu-dit « Le Racoupeau », nécessite la réalisation de voies, de réseaux divers, d'espaces verts ainsi que des équipements nécessaires à la desserte des lots.
Ces différents espaces et réseaux communs seront rétrocédés à la commune, à titre gratuit, une fois les travaux réalisés. La réception définitive ne pourra intervenir qu'après la levée des éventuelles réserves.
Une convention signée entre l'aménageur et la commune sera jointe au dossier lors du dépôt du Permis d'Aménager.

SEANCE du 27 septembre 2013

FINANCES

1 - Taxe d'habitation sur les logements vacants
La délibération concernant la taxe d'habitation des logements vacants a été votée lors de la séance du 6 septembre 2012. L'article 106 de la loi de finances pour 2013 a modifié la durée de vacances nécessaires pour assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation. Ainsi, à compter des impositions dues au titre de 2013, les logements vacants peuvent être assujettis à la taxe d'habitation lorsqu'ils sont vacants depuis plus de deux ans au lieu de cinq ans précédemment. Conformément à ces nouvelles dispositions, le Conseil municipal décide l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de 2 années au 1er janvier de l'année d'imposition.
Cette décision prend effet à compter de l'année 2013 .

URBANISME

2 - Convention de souscription avec la fondation du Patrimoine
Dans le cadre des travaux de l'église, il est possible d'obtenir une subvention de la Fondation du Patrimoine, cette subvention peut atteindre 20 % du montant des travaux plafonnée à 25 000 €.
Cependant cette subvention n'est octroyée que s'il est organisé une souscription publique à destination des particuliers et des entreprises et que les dons obtenus représentent 5 % du montant des travaux.
Pour organiser cette souscription, la commune doit monter un dossier préalable au lancement d'une campagne de mécénat populaire, signer une convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine et s'engager à ne pas commencer les travaux avant la signature de cette convention.
Une fois cette convention signée, la commune peut être soutenue par une association pour la mise en place de la souscription et faire connaître le projet.

3 - Convention avec GrDF pour la mise à disposition des plans des réseaux pour les intégrer au SIG
Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition des données numériques géo-référencées avec GrDF.

ENFANCE

4 - Renouvellement du contrat enfance jeunesse avec la CAF
Le Contrat « enfance Jeunesse » est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement et au maintien d'une offre d'accueil destinée aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. L'ensemble des actions est consigné dans un programme détaillé par action dans un schéma de développement.
Concernant la commune de Villandry, le dernier Contrat Enfance Jeunesse a été signé en décembre 2010 pour la période de 2010-2013, soit 3 années. Il portait sur les services existants :

- Accueil de loisirs géré par le centre social Jules Verne pour les élèves de maternelle et primaire, les mercredis et petites vacances scolaires ainsi que
- La création d'un Relais assistants maternels (R.A.M) intercommunal avec les communes de Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry, Ballan-Miré assurant pour l'ensemble des communes partenaires, le portage juridique, technique et financier.

Ce contrat arrivant à échéance au 30 décembre 2013, le Conseil Municipal décide de le reconduire.

FINANCES

5 - Approbation du projet d'investissement et du plan de financement concernant les travaux de restauration de la voûte de l'église Saint Etienne
Dans le cadre des travaux de restauration de la voûte de l'Eglise, une demande de subvention avait été envoyée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles le 23 avril dernier.
Au mois de mai 2013 nous avons reçu de la DRAC un accusé de réception du dossier nous précisant que notre demande fera l'objet d'une instruction de leurs services.
Au mois de septembre 2013, les services de la DRAC nous font part de la nécessité de prendre une délibération approuvant le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel.
Le Plan de financement suivant est proposé :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES			RECETTES		
DETAIL	MONTANT (HT)	MONTANT	DETAIL	MONTANT (TTC)	%
Travaux	196 108.50	234 545.77	**AIDES PUBLIQUES**		
			Etat (DRAC)	40 000.00	15,5%
Prestations intellectuelles	19 610.85	23 454.58	Département	22 000.00	8,5%
			MUNICIPALITE		
			Emprunt*	196 000,35	76,0%
TOTAL	**215 719.35**	**258 000.35**	**TOTAL**	**258 000.35**	100,0%

** montant maximum de l'emprunt à prévoir, duquel vient en déduction l'aide de la Fondation du Patrimoine associée à la souscription publique*

SEANCE du 20 novembre 2013

FINANCES

1 - Décision modificative n°1 : amortissement des subventions versées
Afin d'amortir la subvention de 663,15 € versée à la Commune de Ballan-Miré pour l'acquisition de matériel pour le Relais Assistantes Maternelles, le conseil municipal adopte la décision modificative portant sur le virement de 663,15 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

2 - Garantie d'emprunt pour un logement locatif PLAI et trois logements locatifs PLUS
Le conseil accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement de deux emprunts d'un montant total de 51 050 € pour le premier et de 218 705 € pour le deuxième. Ces emprunts, souscrits par Touraine Logement auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, sont destinés à financer respectivement la création d'un logement locatif PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et de trois logements locatifs PLUS (prêt locatif à usage social).

3 - Facturation des services au 1er janvier 2014
Le conseil fixe les tarifs applicables aux services facturés aux usagers à compter du 1er janvier 2014 comme suit :

PHOTOCOPIES	€
Particulier	0,35
Acte administratif	0,15
Associations	0,08
MATERIEL	
1 table et 2 bancs	4,00
SALLE POLYVALENTE	
Commune période été	250,00
Commune période hiver	300,00
Hors commune période été	550,00
Hors commune période hiver	700,00
Cuisine (samedi dimanche)	100,00
Vin d'honneur (journée)	100,00
Caution de réservation	150,00
CIMETIERE	
Concession temporaire	46,00
Concession trentenaire	80,00
Concession cinquantenaire	140,00
Superposition de corps	31,00
Vacation du garde	25,00
Columbarium concession trentenaire	
1 case (2 urnes)	685,00
Sépulture individuelle (4 urnes)	880,00

INTERCOMMUNALITE

4 - Projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'Agglomération Tourangelle
Le PPA vise à améliorer la qualité de l'air, il a été approuvé le 16.11.2006 et a fait l'objet d'une procédure d'évaluation 5 ans après son entrée en vigueur. La révision a été lancée sur la base des conclusions de cette évaluation. Le conseil émet un avis favorable sur ce projet de révision du PPA.

5 - Plan Local Urbanisme de Druye / POS de Cinq-Mars-la Pile
Le conseil émet un avis favorable au Plan Local d'Urbanisme arrêté par la commune de Druye et à la modification du POS de Cinq-Mars-la-Pile, portant sur la suppression de l'emplacement réservé n° 4 au lieu-dit « le Pont Bouchet ».

PERSONNEL

6 - Recensement de la population en 2014 : création de postes
Le conseil municipal décide de créer 3 postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations de recensement de la population en 2014.

ENFANCE

7 - Nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014-2015
Après concertation avec le directeur d'école et les représentants de l'accueil périscolaire « La Perdrix », un accord a été trouvé sur les nouveaux horaires de l'école. Ces horaires ont été présentés aux délégués de parents d'élèves qui les ont approuvés. En conséquence, le conseil municipal se prononce pour ces horaires, à savoir :

Lundi : **8h45-12h00** et **13h30-16h15**
Mardi : **8h45-12h00** et **13h30-16h15**
Mercredi : **8h45-11h45**
Jeudi : **8h45-12h00** et **13h30-14h45**
Vendredi : **8h45-12h00** et **13h30-14h45**

Les activités périscolaires organisées par la commune se dérouleront donc les jeudis et vendredis de 14h45 à 16h15. La mise en place de ces activités se fera en collaboration avec La Perdrix pour proposer aux enfants des activités de qualité. Un projet éducatif est en réflexion.

VOIRIE URBANISME

8 - numérotation des rues
Considérant l'intérêt communal que représente la numérotation des lieux-dits pour faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, le conseil municipal adopte la numérotation par lieux-dits. Les numéros pairs seront côté droit en partant du bourg et les numéros impairs côté gauche. Les lieux-dits concernés sont Les Aubuis, La Févraie, La Maison Lureau, Le Haut Munat, Munat, Belle Batte et Les Thibaudelles. La Poste se charge d'aviser les administrés concernés par courrier, leur notifiant le numéro attribué à leur habitation.

9 - Convention avec GRDF
Le conseil municipal se prononce en faveur de l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur avec GRDF. Cet équipement permettra d'assurer une plus grande fiabilité du comptage, une augmentation de la fréquence des relevés pour une meilleure maîtrise des consommations et la mise à disposition de données pour une facturation systématique sur index réel.

Le city stade, la passerelle, et leurs abords

Les jeunes de Villandry se sont approprié le terrain multisports dès sa réalisation et Monsieur le Maire s'est réjoui de cette fréquentation lors de son inauguration, le 15 juin dernier. Une inauguration qui s'est déroulée en présence de Monsieur Alain Michel, conseiller général, qui a salué quant à lui la création d'une belle infrastructure réalisée avec un investissement mesuré.

Une opération qui aura néanmoins coûté 81 850 € - financés partiellement par une subvention de la Région Centre (20 000 €) et par une subvention au titre de la réserve parlementaire (10 000 €) - mais qui aura permis non seulement la création du terrain multisports, mais également la réhabilitation de la passerelle qui y conduit.
Cette réhabilitation avait commencé deux ans plus tôt par le débroussaillage effectué par des jeunes de la Maison d'Enfants à Caractère Social de la Chaumette, encadrés par leurs éducateurs de la Sauvegarde de l'Enfance, dans le cadre de l'opération « Confluent 2010 » coordonnée par l'association AGIR abcd. Monsieur Marcouillé, de l'association AGIR abcd, Monsieur Plantureux, directeur-adjoint de la Sauvegarde de l'Enfance, et le jeune Hassan, qui avait participé à l'opération de débroussaillage, étaient présents à l'inauguration et ce fut pour eux, et pour ce dernier tout particulièrement, un grand moment d'émotion.

Aprés la réhabilitation de la passerelle, la douve a été nettoyée et les haies ont fait l'objet d'un élagage sévère mais nécessaire. Afin de garder une harmonie dans la végétation, de nouvelles plantations ont été réalisées, avec l'aide d'un groupe de jeunes du Lycée François Clouet de Tours Nord.

Une dernière opération est programmée : elle concerne le mur, désormais très visible et peu esthétique, qui se trouve à proximité immédiate du city-stade. L'idée d'une fresque murale a été abandonnée : une grande partie du mur va être supprimée et le mur deviendra banc.

Monsieur Alain Michel, conseiller général et Monsieur le Maire, Jean marie Métais.

Bibliothèque

Notre coin lecture s'est étoffé de plus de 150 ouvrages, pour le plus grand bonheur de nos lecteurs assidus. L'équipe des bibliothécaires volontaires a effectué un important travail de « désherbage » pour dégager un peu d'espace pour ces nouveaux livres et pour ceux qui nous ont été offerts.

Car de la place, il en manque ! Mais le projet de transfert avance. Depuis l'acquisition du local précédemment occupé par l'ancienne épicerie, la mairie a contractualisé un accord avec l'organisme Touraine Logement pour la réhabilitation de l'ensemble du bâtiment. A terme, ce sont 4 logements locatifs qui occuperont les deux étages et seront entièrement gérés par Touraine Logement. La municipalité se réserve le local du rez-de-chaussée (105 m²) et y transfèrera bientôt le coin lecture et l'agence postale. Le choix de maintenir cette double activité dans les mêmes locaux permettra de préserver les horaires d'ouverture actuels, une amplitude que nous envient nombre de bibliothèques municipales.

Petit clin d'œil à l'histoire : avant qu'il en devienne une épicerie, ce lieu avait accueilli… le bureau de poste communal !

A découvrir parmi les nouvelles acquisitions.

Dons de livres

Régulièrement, notre coin lecture se voit proposer des livres en don. Nous remercions les donateurs mais devons cependant attirer leur attention sur le fait que tous ces livres ne seront pas forcément intégrés dans nos collections. En effet, avant d'être mis à la disposition du public, ces livres doivent être cotés, catalogués et couverts, ce qui représente un investissement en temps pour nos bénévoles. De ce fait, nous n'effectuons ces opérations qu'en fonction de l'intérêt du leur contenu et leur état physique. Par ailleurs, les ouvrages qui nous sont donnés peuvent être déjà présents dans nos collections. Les livres que nous ne conservons pas sont proposés à des associations caritatives ou dirigés vers les circuits de recyclage du papier.

« Mobilisation pour la réouverture de l'église »

Voilà maintenant plus d'un an que l'église Saint-Etienne de Villandry est fermée au public. Depuis qu'une pièce de bois s'est détachée de la voûte, les conditions de sécurité ne sont plus remplies, interdisant toute célébration et tout accès aux visiteurs, au grand dam des touristes très déçus de trouver porte close.

Dès la survenance de l'incident, l'équipe municipale a engagé les démarches nécessaires à la remise en état de la voûte, de façon à permettre au plus vite la réouverture de l'église. Un premier appel d'offres a permis de désigner l'architecte qui a procédé au diagnostic de la situation. Le verdict est tombé : le coût estimatif des travaux s'élève à 258 000 €. Ce montant englobe la restauration de la voûte et les travaux de remise en état de l'installation électrique.

Un deuxième appel d'offres va être lancé pour désigner les entreprises intervenantes. Le permis de construire a été déposé et accordé. Les demandes de subventions devraient permettre d'obtenir 40 000 € de l'Etat (par le biais de la DRAC) et 22 000 € du Conseil Général, dans le cadre du contrat d'agglomération. Ces aides publiques représentent 24 % du coût total de l'opération.

L'équipe municipale s'efforce de faire en sorte que cette réhabilitation ne pèse pas trop lourdement sur l'économie de notre commune et tente de limiter le recours à l'emprunt. Pour ce faire, elle a sollicité la Fondation du Patrimoine pour le lancement d'une campagne de mécénat populaire. Soutenue par la jeune association Villandry Passeurs de Pierre, la municipalité a finalisé le dossier

préalable au lancement de la campagne et espère que celle-ci permettra de récolter des fonds suffisants pour que Villandry puisse bénéficier, pour son église, d'une subvention supplémentaire octroyée par la Fondation du Patrimoine. Celle-ci pourrait atteindre 25 000 € si les dons obtenus atteignent 5% du montant des travaux.

Le bulletin de souscription sera prochainement mis en ligne sur le site de la commune **www.villandry.fr**

« une facilité au quotidien »

Bus 32 et 117

Depuis l'arrivée du tramway et de la nouvelle politique de transport collectif de l'agglomération Tourangelle (Plan des Déplacements Urbains), une nouvelle offre Fil Bleu est mise à la disposition des Colombiens actifs, étudiants, lycéens et bien sur pour chacun d'entre nous.

Nous le savons déjà, le développement durable et les inégalités de territoire passent par une ouverture adaptée de transport continu, multimodale et doux.

C'est une petite révolution qui s'opère et qui ne peut aboutir que si chacun de nous est un acteur responsable et citoyen de son déplacement.

En prenant les transports en commun, nous avons tout à gagner. Diminution des couts, moins de pollution, qualité de vie quotidienne.

D'autre part, nous pérennisons un investissement financier non négligeable de la collectivité.

Le bus 32, c'est en semaine de 5 à 8 rotations quotidiennes, le samedi 7 rotations.

Le dimanche 4 rotations uniquement sur rendez-vous. Un départ quotidien dès 7h11.

Le bus 117, c'est un départ quotidien du lundi au samedi vers la gare de Tours à 13h00.

Alors qu'attendons-nous ! Je suis citoyen, je roule en tram-bus., et vous !

L'offre SIGEC concernant les transports scolaires reste inchangée sauf pour les lycéens de Grandmont qui utilisent désormais le bus 32. Un exemple de mutualisation de l'offre SIGEC/Fil Bleu sur une ligne emprunté par chaque organisateur de transports.

Contact :
Fil Bleu.
9, rue Michelet 37000 Tours.
02 47 66 70 70

http://www.filbleu.fr/images/infosvoyageurs/ficheslignes/reseau_septembre_2013/Bus_32.pdf
http://www.filbleu.fr/images/infosvoyageurs/ficheslignes/reseau_septembre_2013/Bus_117.pdf

La parole...

Chez nous, tout le monde prend le bus 32.

A chacun ses horaires du matin, Manu et Louis prennent celui de 7h10 et Marie-Anne celui de 8h13.
A chacun aussi ses correspondances, Manu au lycée Grandmont retrouve les lignes 2 ou 3 qui lui permettent d'être à 8h à l'hôpital Trousseau.
Louis change de trottoir à la Fac des 2 Lions pour prendre le 5 et être à 8h en cours à l'arrêt Clocheville.
Marie-Anne prend le tram à la Fac aussi. Par contre, être à 9h00 au travail à la station Gare de Tours n'est pas gagné tous les jours.

En semaine, nous n'utilisons plus de voiture. Le budget transport est au moins divisé par 2 et la voiture s'use moins vite.

De plus, il faut descendre prendre le bus... nous avons donc intégré à nos journées, une vingtaine de minutes de marche. Le retour seul ou ensemble permet un espace de transition avant d'attaquer la deuxième journée qui nous attend. Seul hic, le chemin de l'audience n'est pas éclairé. Nous avons investi dans des lampes frontales et de brassards fluorescents.

L'utilisation des transports en commun correspond chez nous à un choix de vie plus écologique.

Le dernier mot est laissé à Louis : « J'ai pris pour la première fois le bus sur la ligne 32, grâce à ce bus je vais au collège seul (je dois ensuite prendre le bus 5). »

...aux usagers

A la rentrée scolaire, ma fille entrant en Fac de Droit (2 Lions) avec des horaires variables, il fallait trouver une solution pour les transports, de préférence la plus économique possible. L'annonce d'un service de bus ne pouvait pas mieux tomber et fut accueillie comme une très bonne nouvelle. Ayant des horaires fixes et travaillant aux 2 Lions, ce nouveau service m'intéressait vraiment. Après consultation des horaires, il s'avérait que cela correspondait avec les miens ! Restait à changer un peu ses habitudes quand même : partir plus tôt et accepter d'être contrainte à des horaires, alors que la voiture permet plus de liberté. Et en plus, je marche : de la rue du Colombier à l'arrêt de bus, cela fait une petite trotte, c'est bon pour la santé !

Je suis très satisfaite de ce nouveau service de bus (les chauffeurs sont vraiment très sympathiques) qui nous a permis de ne pas racheter de voiture supplémentaire pour les déplacements de ma fille (d'ailleurs, il lui arrive aussi de prendre le bus de temps en temps). Il manque peut-être un bus au départ de Villandry en début d'après-midi (celui du mercredi serait en fonction tous les jours, ce serait certainement un plus).

Départementale 7...

L'aménagement de la départementale 7 à Villandry, c'est un peu comme l'Arlésienne : on en parle beaucoup et depuis longtemps mais on ne voit rien venir. Cet état de chose est sans doute en train de changer !

A la suite de nombreuses interventions des précédentes municipalités de Villandry, le Conseil Général avait fait élaborer un projet qui est allé jusqu'à l'enquête publique mais qui a été abandonné en 2008. En 2009, un nouveau projet a vu le jour mais a de nouveau échoué, n'ayant pas reçu l'aval des services de l'état.

En 2011, la municipalité de Villandry est de nouveau intervenue auprès de la Présidente du Conseil Général qui nous a renvoyés vers la Communauté d'Agglomération de Tour(s)Plus. C'est donc cette dernière qui a repris le flambeau en 2012.

...ça bouge !

Un bureau d'études a été désigné et a déjà élaboré plusieurs hypothèses de travail en tenant compte des différents et nombreux facteurs qui entrent en ligne de compte : contraintes environnementales, intérêt touristique, sécurité de tous les utilisateurs, et bien sûr, contraintes budgétaires.

Plusieurs réunions ont eu lieu regroupant ce bureau d'études, Tour(s)Plus et la municipalité de Villandry. Le projet se fait également en concertation avec les différents services de l'état concernés (ABF, DDT, DREAL, etc.).

Sans être exagérément optimiste, on peut espérer qu'un projet pourra bientôt voir le jour et être soumis à l'avis de tous par le biais d'une enquête publique. Les représentants de la municipalité de Villandry œuvrent dans ce sens lors des réunions préparatoires.

Villandry Paysage

L'atelier « enjeux » du 8 octobre dernier a réuni une trentaine de participants.

Depuis la rentrée de septembre, le projet participatif d'aménagement et de gestion du territoire communal, « un cadre de vie partagé à Villandry », prend un nouveau tournant.

La première phase du projet, **« Recueillir les connaissances pour faire émerger les enjeux »**, s'est terminée le mardi 8 octobre dernier par un atelier de cartographie collective. L'objectif était de localiser et de hiérarchiser des enjeux d'aménagement au sein de la commune. Ces derniers sont, par ordre d'importance décroissante : gérer les déplacements et les stationnements dans le centre, favoriser les liens entre habitants et visiteurs, valoriser les patrimoines naturels et culturels de la commune et enfin, maitriser les nouvelles constructions. A partir des principaux enjeux dégagés, l'équipe de chercheurs et paysagistes a formulé la « commande » suivante : **« Restructurer et redynamiser le centre de Villandry »**.

Cette « commande » (ou question d'aménagement) a été le point de départ de l'atelier « Actions 1 » du 22 octobre dernier, inaugurant la deuxième grande phase du projet : **« Des intentions à la conception »**. Un groupe d'étudiants en dernière année de l'école du paysage d'Angers (Agrocampus Ouest) est venu animer 4 sous-ateliers ludiques invitant les participants à formuler des grandes intentions (ou principes d'aménagement) pour répondre à la question posée. Certains ont travaillé sur les mots et les images pour définir ce que serait un centre de vie idéal, d'autres, se projetant dans 10 ans ont conduit une réflexion sur les flux dans la commune, ou encore sur la situation des services (commerces, petite enfance, etc.). Enfin, un groupe s'est attardé sur la façon d'améliorer le centre à partir des verbes d'action Créer, Réhabiliter, Déplacer, …

A partir de décembre, les choses se concrétiseront avec l'atelier « Actions 2 » qui marquera le début de la phase de conception (dessin) du projet de réaménagement du centre de Villandry (un atelier le **3 décembre** et un atelier en janvier). Une exposition présentant ce projet sera organisée en février prochain, à laquelle seront invités les acteurs institutionnels aux différentes échelles du territoire. Ainsi s'achèvera l'implication des équipes de chercheurs des écoles du paysage d'Angers et de Versailles dans la conception d'un nouveau centre pour Villandry.

Pour plus d'informations sur le déroulé du projet, rendez-vous sur le site internet : **www.villandrypaysage.fr.**

EN BREF

Vandalisme

Triste image que cette carcasse de véhicule retrouvé dans la vallée de Villandry.
Le fourgon municipal avait été volé dans la nuit du 10 au 11 novembre dernier.
Il a été retrouvé quelques heures plus tard, intégralement brûlé et abandonné non loin du Cher, au lieu-dit La Fillonnerie.

Nuisances sonores

Les bruits de voisinage peuvent porter atteinte à la tranquillité publique.
Afin de veiller au bon respect du voisinage, vos activités bruyantes doivent être limitées aux horaires suivants :
Du lundi au vendredi :
8H30-12H00 - 14H30-19H30
Le samedi :
9H00-12H00 - 15H00-19H00
Le dimanche :
10H00-12H00

Nos jeunes se distinguent !

La famille Debrou est férue de natation et l'aîné des 3 garçons s'est particulièrement distingué lors des épreuves départementales qui se sont déroulées sur Chinon le 16 juin dernier d'où il a rapporté 2 médailles : il est arrivé premier du 200m brasse messieurs et troisième du 50m brasse.
Un talent qui se confirme puisque, avec son équipe, il avait déjà remporté le championnat régional de Vernouillet (28) lors de la saison précédente

Les JSP du Bec du Cher comptent également parmi leurs rangs des sportifs accomplis :
- Raphaël Delugré a remporté 6 victoires sur ses 6 participations au cross des sapeurs pompiers de la saison 2012/2013 ;
  il est arrivé 2ème au cross régional d'Azay-le-Féron (36),
  24ème sur 300 au cross national de Paray-le-Monial (71)
  et 3ème par équipe catégorie junior masculin ;
- Antoine Landais a décroché la 2ème place de l'épreuve de saut en hauteur au concours départemental d'athlétisme des sapeurs pompiers.

Bravo pour ces belles performances !

GrDF,

Gaz Réseau Distribution France, votre distributeur de gaz naturel

GrDF, acteur local de proximité, a souhaité s'investir dans la commune et a offert à l'Ecole des Petits Colombiens 10 unités centrales informatiques.

Déchets verts

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, il nuit à l'environnement et à la santé.
Pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, le brûlage des végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) est interdit.

Pré-inscription

Votre enfant va avoir trois ans en 2014, nous vous invitons dès maintenant à procéder à une pré-inscription pour son entrée en première année d'école maternelle auprès de la mairie.

Les inscriptions définitives seront enregistrées en mai 2014 par le directeur de l'école, Monsieur Meaux, avec qui vous pouvez d'ores et déjà prendre contact pour tout complément d'information sur les modalités d'inscription (Tél. 02.47.50.19.55).

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

La Perdrix

Depuis la rentrée de Septembre 2013, « LA PERDRIX » ne cesse de s'activer…....

Cette association loi 1901, permet aux enfants scolarisés à Villandry d'être accueillis avant et après l'école.

Cet accueil se fait dans les locaux partagés avec le Centre de loisirs et mis disposition par la Mairie, le lundi, mardi jeudi et vendredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30.

Les animatrices Lisbeth Joly, Françoise Michel, Aurore Da Silva et Anne Lise Desnoyer la directrice proposent des activités en lien avec le projet éducatif écrit par le bureau de l'association et le projet pédagogique construit par l'équipe d'animation (projets disponibles sur demande).

Cette association peut continuer grâce au travail des différents partenaires qui nous soutiennent :
→ La Municipalité de Villandry, l'équipe enseignante, les parents.
L'association a tenu son assemblée générale le 17 Octobre 2013.

Après renouvellement, le bureau se compose d'une présidente Mme Perrochon Patricia, d'une secrétaire Mme Vergez-Berthier Nathalie, de trois trésoriers Mme Vincendeau Florence, Mr Doussard Sylvain et Mme Tayon Claire et de deux membres actifs.
Mme Mouthier-Huin Fanny et Mme Venancio Maud.
Nous remercions les membres sortants : Elodie Bouket (Présidente) et Patricia Huard (trésorière) pour leur participation active à l'associationdurant plusieurs années.
Lors de l'assemblée générale nous avons accueilli le nouveau directeur Mr Lemaitre Raphael qui remplacera Mlle Desnoyer Ane Lise à partir du 4 Novembre 2013.

Pour 2013/2014, nous continuons cette dynamique projet avec l'équipe d'animation et les partenaires afin d'offrir des prestations adaptées à l'accueil périscolaire des enfants.
Et nous encourageons les parents à rejoindre la vie de l'association « La Perdrix ».

N'hésiter pas à nous contacter :
Association La Perdrix
Accueil Périscolaire de Villandry
6 Bis rue de Munat
37510 Villandry
02 47 43 52 73 ou 02 47 50 13 36 - accueil.periscolaire.villandry@gmail.com

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Les membres du Bureau
« La Perdrix »

L'A.P.E.E.V.
(association des parents d'élèves de l'école de Villandry)

Elle a pour objectifs de compléter les moyens d'action de la coopérative scolaire, développer les contacts entre les familles de Villandry ainsi que participer à l'animation de la commune.

L'association pourra, par exemple, organiser des manifestations telles que brocante, kermesse, soirée dansante, randonnée pédestre et VTT ou autres. Elle veillera également à la mise en place d'activités non lucratives pour les enfants telles que des ateliers costumes, maquillage, le Carnaval ou encore le goûter de Noël.

En cette nouvelle année scolaire, l'APEEV a déjà organisé, un vide-greniers qui a permis d'engranger d'importants bénéfices, une randonnée pédestre semi-nocturne de 10 kilomètres qui a réuni plus de 100 participants qui se sont ensuite retrouvés à la salle associative de la commune pour terminer ensemble la soirée autour d'un buffet.
D'autres manifestations sont d'ores et déjà au programme :
- Une bourse aux jouets et puériculture : dimanche 24 novembre 2013
- Une randonnée VTT : 6 avril 2014
- Un vide-grenier : dimanche 8 juin 2014
- Une vente de brioches est actuellement en cours, une autre aura lieu en mars- avril 2014

Tous les bénéfices de ces manifestations seront utilisés au profit de vos enfants alors n'hésitez pas, les bénévoles sont les bienvenus, **TOUS A VOS AGENDAS !**

VILLANDRY VILLAGE

Depuis le dernier bulletin, 4 animations de Villandry Village sont venues égayer notre village :

Rillons Ensemble
Malgré la pluie en invitée surprise, le public fidèle s'est déplacé pour cette manifestation et nous l'en remercions. Les plus braves ont dansé jusqu'au feu d'artifice qui a pu être tiré pendant une accalmie et qui a clôturé la soirée.
Pour une prochaine édition, l'idéal serait de disposer d'une structure légère permettant de se protéger en cas de mauvais temps, mais la situation financière de Villandry Village ne le permet pas actuellement.

Représentation cabaret « Villandry fait son cinéma »
Belle réussite pour ces 2 séances qui ont accueilli 400 spectateurs venus applaudir notre petite équipe d'artistes amateurs. Un grand merci à Mlle Lisa Chaumet qui s'est beaucoup investie pour préparer l'ensemble du spectacle.
Vous pouvez visiter notre site pour visualiser photos et vidéo du spectacle.

Villan'Zik
Ce petit festival commence à prendre ces marques. Le public nous encourage à continuer dans le même style de programmation. Sept groupes se sont produits en alternance sur les 2 scènes et ont apprécié le cadre de ce festival.
Notre ambition, en commun avec l'association « ChapauProg » de Ballan Miré, est de maintenir un festival à la taille de notre village et permettre à de jeunes et talentueux groupes de se produire dans de bonnes conditions.

Villandry Rétro Mobile
Le 15 septembre, ils étaient de retour, ces collectionneurs passionnés de véhicules anciens et d'ambiance de camp US. Le début de week-end fut difficile, toute la mise en place du camp s'est effectuée sous la pluie. Heureusement, le dimanche, le temps a été plus clément et nous avons pu accueillir dans de meilleures conditions les visiteurs qui ont pu assister aux différentes démonstrations de notre équipe de passionnés : simulations de tir et de combat, défilé sur un air de cornemuse…
Merci à Monsieur Créteau d'avoir permis l'accueil de la manifestation sur son terrain, et merci également à l'association de Country de Langeais qui est venue exécuter une démonstration et qui a embarqué nos soldats d'un jour sur la piste de danse.

Bientôt Noël, nous espérons pouvoir de nouveau organiser la manifestation»Noël Ensemble» qui se déroulera le samedi 21 décembre.

Notre Assemblée générale aura lieu le vendredi 10 janvier à la salle associative. Elle est ouverte à tous, n'hésitez pas à venir.
Ce n'est qu'à l'issue de cette AG et du renouvellement du bureau que les prochaines dates de manifestations seront confirmées, à savoir :
- Le 07/06/2014 « Rillons ensemble »
- Le 19/07/2014 « Villan'Zik »

Joyeuses Fêtes de fin d'année à tous

MJC Ballan-Miré

La Présidente, le Conseil d'Administration et l'équipe de la Maison des Jeunes et de la Culture remercient tous les adhérents qui font confiance à l'association et participent, cette année encore, aux nombreuses activités artistiques, sportives et de bien-être qui leur sont proposées.

> AGENDA

- **Dimanche 24 novembre :** Vente aux enchères d'œuvres pros et amateurs au profit du Téléthon, de 15h à 18h. Salle de Beaune, Ballan-Miré.
- **30 nov. et 1er déc. :** Participation au Village de Noël. Centre-ville de Ballan-Miré
- **Du 7 au 15 décembre :** Exposition de Frédéric LEROY, Fodé BAYO et Kossi TRAORE, entrée libre. Pavillon Heller, Ballan-Miré.
- **Vendredi 13 décembre à 19h :** Assemblée générale de la MJC. Centre d'Animation de La Haye, Ballan-Miré.
- **25 et 26 janvier :** 30ème Salon Peinture et Sculpture, de 10h à 18h, entrée libre. Centre d'Animation de La Haye, Ballan-Miré
- **Du 8 au 16 mars :** Exposition de Brigitte MONERIE et Sandra GRIMAUD, entrée libre. Pavillon Heller, Ballan-Miré.
- **Du 5 au 13 avril :** Exposition de Magaly PROUTEAU et Eliane DE TAYRAC. Pavillon Heller, Ballan-Miré.
- **Du 17 au 25 mai :** Exposition de Laurelle BESSE BOURDIN et Florence LOISELEUR. Pavillon Heller, Ballan-Miré.

> POUR SE DETENDRE OU SE DEFOULER SUR VILLANDRY AVEC LA MJC :

> Activités adultes :

- **YOGA**, avec Philippe GAULIN, tous les lundis de 19h à 20h30
- **TAI CHI PA QUA**, avec Elisée NEGOCE, tous les mercredis de 19h30 à 21h
- **GYM COCKTAIL**, avec Clara NIQUE, tous les jeudis de 20h à 21h

> Activités enfants :

- **DANSE MIXTE 4/6 ans**, avec Clara NIQUE, tous les jeudis de 17h30 à 18h15
- **DANSE MIXTE 6/8 ans**, avec Clara NIQUE, tous les jeudis de 18h15 à 19h
- **JAZZ DANCE 9/10 ans**, avec Clara NIQUE, tous les jeudis de 19h à 19h45

> Bon à savoir :
Le calendrier de la rentrée vous a dépassé ? En fonction des disponibilités, les inscriptions en cours d'année sont toujours possibles et, si vous hésitez, l'association vous offre un cours d'essai

> SALON PEINTURE ET SCULPTURE LES 25 ET 26 JANVIER 2014 :

SPECIAL 30 ANS !

La MJC de Ballan-Miré fêtera la 30ème édition du Salon Peinture et Sculpture en 2014.
- **30 ans** durant lesquels, la MJC a soutenu la pratique de l'art et la création artistique !
- **30 ans** d'expositions d'artistes de renom tout comme des jeunes créateurs !
- **30 ans** pour un événement devenu un rendez-vous incontournable pour un public averti et curieux, grâce notamment à la qualité des œuvres exposées !
- **30 ans, ça se fête !**

Et pour l'occasion, une **exposition/rétrospective de tous ses précédents invités d'honneur** peinture et sculpture sera présentée !

Seront notamment présents :
Philippe PHERIVONG
Lyd VIOLLEAU
Setsuko UNO FUENTES
KCO
Eric JONVAL
Nati POULIN
Patrice BAFFOU
Chantal DELETANG
Alain BORDIER
Michèle MINIERE
GILSE
Jean GUERAUD
Bernard SELLIER
Tibor KORPONAY
…

La MJC remercie la municipalité de Ballan-Miré et les proches de **Jean ABADIE, Jean-François CARON et Fabienne QUINSAC** pour l'exposition de leurs œuvres à titre posthume.

Vernissage le samedi 25 janvier à 18h

Petite restauration sur place
PUBLIC : Tout Public
LIEU : Centre d'Animation de La Haye
TARIF : Entrée libre de 10h à 18h
RENSEIGNEMENTS : MJC au 02 47 67 69 63 – mjc.ballan@wanadoo.fr – http://mjcballan.free.fr

En savoir +

MJC Ballan-Miré
Maison des Jeunes et de la Culture

Secrétariat ouvert du lundi
au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
En période de vacances scolaires, il est conseillé de téléphoner avant de se rendre à la MJC.
Tél : 02 47 67 69 63 / Portable : 06 70 64 76 16.
MJC Parc Beauverger - 34, rue du Commerce - 37510 Ballan-Miré.
mjc.ballan@wanadoo.fr - http://mjcballan.free.fr/

Ensemble Musical de la Confluence

Nouvelle saison, nouveau chef de musique, nouvelles ambitions pour l'Ensemble Musical de la Confluence …

Pierre Soufflet

Les répétitions ont repris sous la Direction de Pierre Soufflet qui vous concocte un programme éclectique composé de musiques anciennes, de mélodies généreuses mais également d'un medley de tubes de Charles Aznavour qui comblera les afficionados.

Après les défilés officiels du 11 novembre, nous aurons le plaisir de nous produire pour la messe de la Sainte Cécile le 23 novembre 2013 à 18H30 en l'Eglise de Druye, messe qui sera suivie du traditionnel « repas dansant de la Sainte Cécile » à l'Espace Mame de Savonnières ainsi qu'au Téléthon le samedi 7 décembre 2013.
Et pour l'année 2014, vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas les rendez-vous suivants :

- Dimanche 16 mars : concert avec l'Ecole de Musique à l'Espace Mame (entrée libre)
- Samedi 29 mars : concert à Fondettes à l'invitation de l'harmonie municipale
- Samedi 14 juin : concert à Ballan-Miré - salle de la Haye - avec une harmonie à inviter

L'Ensemble Musical

- Samedi 5 juillet : festival de musique à Savonnières, espace pique-nique, pour fêter le 10ème anniversaire de l'Ensemble Musical.

Musiciens, confirmés ou non, quel que soit votre âge, nous aurons plaisir à vous accueillir parmi nous pour partager ces moments conviviaux et de plaisir musical ; n'hésitez pas à contacter ***Eric Pain au 06 07 74 84 75*** ou ***Pierre Soufflet au 06 14 79 04 50*** pour un second souffle !

L'Association Stars TREC

L'Association Stars TREC a pour but de valoriser la pratique de l'équitation et notamment du tourisme équestre sur Villandry et ses environs. Elle soutient également les équipes engagées en compétition de T.R.E.C. (Techniques de Randonnée Équestre en Compétition), du centre équestre l'Alezane. Pour atteindre ces buts, elle organise diverses manifestations ouvertes à tous.

Manifestations 2014

L'année débutera par la fête du printemps, le 16 mars, sous le soleil, espérons-le. Les cavaliers, leurs équidés et les piétons accompagnateurs défileront dans les rues de Villandry. Les Colombiens et les passants seront invités, comme il est de coutume, à voter pour le plus beau déguisement. L'après-midi des jeux se dérouleront avec la participation des parents et des enfants.

Le 12 avril, la désormais traditionnelle balade nocturne pour piétons et cavaliers, se déroulera sur un parcours d'environ 5 kilomètres. Le départ à la tombée de la nuit se fera du centre équestre l'Alezane. Après avoir répondu à la série d'énigmes qui parsèmeront le parcours, et en attendant les résultats, les équipes pourront se réchauffer autour d'une boisson chaude : chocolat, café ou d'un thé offerts par l'Association.

Le 1er mai, l'Association organisera au centre équestre sa chasse aux trésors, dont le thème cette année sera celui des pirates.

En octobre (la date n'est pas encore définie), Stars Trec organisera son 8ème Rallye cyclo équestre.
Départ le matin du centre équestre de l'Alezane avec remise du road book et d'un questionnaire sur le parcours (environ 12 kilomètres). Après le repas tiré du sac, cavaliers et cyclistes se retrouveront pour une série de jeux par équipe. La journée se terminera par la remise des prix et un apéritif offert par l'Association. Journée ouverte à tous : cavaliers, calèches et vététistes.

Stars Trec organisera également courant octobre sa 4ème randonnée équestre, réservée aux adhérents de l'association (cavaliers et calèches), sur le département de l'Indre-et-Loire. Cette année nous avons découvert les environs de Chédigny . Le groupe était composé de 15 cavaliers et 3 calèches.

L'association travaille pour l'organisation d'une nouvelle manifestation pour l'année 2014.

L'**APCV**, Association cynégétique de Villandry, organise 2 manifestations importantes,

- Une chasse à courre aux lapins, **le dimanche 09 mars 2014**

  - Devant l'intérêt suscité, la saison dernière, auprès des néophytes par ce type d'activité cynégétique. Il nous a semblé opportun de renouveler cette manifestation Chasse en l'ouvrant plus largement au public.
  - Bien entendu cette chasse à courre respectera les traditions : Chasse réalisée par un équipage de chiens créancés et, bien entendu, des sonneurs animeront la chasse (cor de chasse).

Précisions : Les chiens créancés sont des chiens qui ne chassent qu'un seul type de gibier.

- Un Vide-greniers, **le dimanche 06 juillet 2014**

Pour des raisons organisationnelles propres à l'Association, l'APCV a du arrêter la programmation de son vide-greniers, ces 2 dernières années. Mais devant le succès d'estime et afin de répondre favorablement à la demande insistante, chaque année, de plusieurs exposants :

→ L'Association a décidé de renouveler cette manifestation.
→ Le Vide-greniers se situera au niveau du stade de Villandry.
→ Afin que vous passiez un excellent moment de vie et de convivialité, L'Association proposera, tout au long de cette journée, un large choix de boissons et de viandes grillées au barbecue (à l'assiette, ou sur le pouce en casse-croûtes).

APCV

(**A**ssociation des **P**ropriétaires et **C**hasseurs de **V**illandry)

Amicale BEC DU CHER

L'amicale des sapeurs pompiers et sa section de jeunes sapeurs pompiers (J.S.P.)

Les personnes à contacter sont :
Le chef de centre : Adjudant VALIER-BRASIER Laurent 06 27 86 50 53
Le président de l'amicale : Adjudant/chef GIRARD Alain au 02 47 93 13 95
Le responsable des J.S.P. : Caporal BROSSET Arnaud au 06 26 29 89 65

La section de jeunes sapeurs pompiers recrute des Jeunes Sapeurs Pompiers. Vous avez entre 12 et 15 ans, vous souhaitez suivre une éducation civique, développer un véritable esprit de solidarité et de civisme, vous initier aux activités de sapeurs pompiers (secourisme, lutte contre l'incendie, protection des biens et de l'environnement), pratiquer une activité physique régulière… Renseignez-vous auprès des personnes mentionnées ci-dessus.

La section de Jeunes Sapeurs Pompiers a participé à toutes les manifestations sportives départementales des sapeurs pompiers. Deux JSP se sont qualifiés en régional en cross country et un en régional en athlétisme.
Deux sapeurs pompiers issus des JSP ont été sélectionnés au cross national.
La section JSP du BEC du CHER s'est classée 18éme sur 51 équipes au concours de manœuvre qui s'est déroulé à Saint Laurent en Gâtines.

Lors de la Journée des Associations de Savonnières, la section a recruté 3 jeunes : DELAVOUS Célian, KLEINE Mathys et ENDERLIN Vincent.

La section de Jeunes Sapeurs Pompiers se compose de 10 jeunes de 12 ans à 16 ans.

Le centre de secours et d'intervention du BEC du CHER, au cours de l'année 2013, a augmenté ses effectifs de 5 Jeunes Sapeurs pompiers qui sont devenus volontaires. Le centre est constitué de 16 sapeurs pompiers dont 2 filles. Le centre a effectué environ 120 interventions reparties en feux, secours à personnes et opérations diverses.
Trois personnes vont venir renforcer les effectifs du centre à partir du 1er janvier 2014.

Le centre recrute des personnes disponibles et qui souhaitent s'investir dans les sapeurs pompiers pour renforcer ses effectifs. N'hésitez pas à prendre contact auprès des sapeurs pompiers pour tous renseignements.

Pour assurer le bon fonctionnement, le personnel a effectué environ 150 heures de stage et 8 heures de recyclage secourisme par sapeur pompier.

Le centre de secours du BEC DU CHER organisera deux sessions de secourisme au cours de l'année 2014. Les cours se dérouleront le soir à partir de 19h30 ou sur une journée au centre des sapeurs pompiers à Savonnières. Pour tout renseignement et inscription prendre contact auprès des sapeurs pompiers ou en téléphonant à l'un des numéros suivants : 02 47 93 13 95 (le soir), 06 99 45 25 89 ou 06 26 29 89 65.

Des Conseils Architecturaux Gratuits

Le C.A.U.E. Touraine, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre et Loire, créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, a débuté ses fonctions le 1er octobre 2010 et a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il conseille les élus et les particuliers, sensibilise les professionnels et les publics scolaires.

Conseils pour les particuliers

Le CAUE Touraine conseille gratuitement les particuliers dans leurs projets de construction. Vous souhaitez construire, aménager, acheter un terrain, une maison, réaliser une extension, réhabiliter un bâtiment, édifier une clôture… avant de vous engager, avant les premiers croquis, profitez des conseils d'un professionnel. Les conseillers du CAUE vous informent, vous conseillent, vous orientent dans votre projet. Des professionnels, architectes, urbanistes, vous reçoivent gratuitement les mercredis et vendredis sur rendez-vous, à Tours. Le CAUE ne réalise pas de plans.

C.A.U.E. Touraine - 45 rue Bernard Palissy - 37000 TOURS. Tél : 02.47.31.13.40. Mèl : **caue37@caue37.fr Visitez notre site internet : www.caue37.fr**

Jardinons pour embellir Villandry

Les jardins sont un attribut désormais célèbre de Villandry grâce aux jardins du château mondialement connus. Il existe sur notre commune un patrimoine jardin certes plus modeste : des jardins particuliers, fleurissements et plantations égaient le centre ancien et les quartiers nouveaux et témoignent de l'intérêt des habitants pour le jardinage.

Pour continuer à planter, fleurir, embellir notre village, échanger des plantes, des semences, des connaissances, Nadia Bonnet et Suzanne Cros proposent la création d'une amicale de jardins à Villandry. Une rencontre sera proposée dans les prochaines semaines afin d'échanger sur les buts et sur les modalités d'une démarche associative.

Grâce à nos mains vertes Villandry pourrait devenir un vrai village jardin !

Nadia Bonnet Paysagiste concepteur
Suzanne Cros Présidente de l'Association G&G

La collecte textile s'organise à Villandry !

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Glissez-les plutôt dans le conteneur du Relais situé à Villandry. Recyclés ou portés par d'autres, vos dons peuvent créer des emplois et commencer une deuxième vie solidaire.

Dans ce conteneur vous pouvez déposer vos sacs contenant des vêtements, du linge de maison, des chaussures, de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) et des jouets. Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :
Utiliser des sacs de 30 litres (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
Donner des vêtements propres et secs.
Les vêtements souillés (peinture, graisse), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
Attacher les chaussures par paires.
Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Contacter le numéro indiqué sur la borne.

En déposant dans les conteneurs du Relais vos vêtements, chaussures, jouets… vous faites un petit geste pour une grande cause ! Vous participez à la protection de l'environnement, et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté.

90% des textiles revalorisés
Les 15 800 conteneurs répartis sur l'ensemble du territoire français ont permis de collecter 90 000 tonnes de vêtements. Les textiles collectés sont valorisés à 90 % : un quart de la collecte est transformé en matériau isolant, 10 % en chiffons d'essuyage, tandis que 6 % des vêtements sont revendus à prix modiques dans les boutiques «Ding Fring». Le reste des vêtements est destiné à l'export, dans Relais africains notamment, ce qui permet de créer de l'emploi localement et de donner le jour à des projets aussi étonnant qu'une usine automobile !

L'économie sociale et solidaire, l'ADN du Relais
Membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire (IRSF), le Relais agit depuis 1984 pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Pour ce faire il a créé un modèle d'entreprise innovant sur le plan social, l'Entreprise à But Socio-économique (EBS) qui place l'économie au service de l'Homme. La performance économique n'y constitue pas une finalité, mais un moyen de servir le plus grand nombre, en créant des emplois destinés à des personnes en situation d'exclusion et peu qualifiées. Au total ce sont plus de 2 100 emplois qui ont été crée en France et à l'étranger.

En donnant au Relais, vous soutenez ainsi l'action d'une entreprise pas comme les autres, qui est mobilisée depuis près de 30 ans dans la lutte contre l'exclusion et qui crée de l'emploi, grâce à vos dons.

Pour en savoir plus sur les activités du Relais : **www.lerelais.org**

L'association Emmaüs Touraine

et ses communautés des compagnons de l'abbé Pierre

L'association Emmaüs Touraine et ses communautés des compagnons de l'abbé Pierre ont pour but de venir en aide aux personnes en difficulté. S'y rassemblent des personnes accueillies, « les compagnons », qui vivent et travaillent en communauté, des bénévoles de l'association, « les amis », qui mettent à disposition leur temps et leurs compétences, avec des salariés et des responsables, en charge du fonctionnement et de l'organisation des communautés. Toutes ces personnes unissent leurs énergies afin de poursuivre la volonté de l'abbé Pierre, fondateur d'Emmaüs, de « servir en premier les plus souffrants, pour une plus grande justice sociale ».

Pour y parvenir, Emmaüs Touraine sollicite votre générosité : sur simple appel téléphonique au 02.47.26.43.25 (ou au 02.47.93.09.11 pour le Chinonais), vous pouvez faire enlever gratuitement les objets, meubles, vêtements, appareils électroménagers, etc. que vous souhaitez donner.

Grâce à ces dons matériels, 70 compagnons peuvent vivre dignement de leur travail en communauté, dans les lieux d'accueil et d'activité d'Esvres-sur-Indre et de Chinon. Tous les objets recueillis sont triés, nettoyés, réparés si nécessaire, puis proposés à la vente dans l'un de nos sept « Bric à Brac » en Indre-et-Loire. Les matières premières sont recyclées. Tout au long de l'année, les compagnons viennent également en aide à des familles en difficulté, sur présentation de leur situation par les services sociaux. Les excédents financiers sont quant à eux systématiquement affectés à des actions locales, nationales ou internationales de solidarité.

Emmaüs Touraine a besoin que vous continuiez à l'aider :

- pensez à nous si quelque chose ne vous sert plus, mais serait encore utile à d'autres,
- fréquentez nos « Bric à Brac » pour y effectuer des achats solidaires,
- rejoignez-nous bénévolement en tant qu'amis d'Emmaüs.

ACCUEIL, DÉPÔTS ET VENTES

ESVRES-SUR-INDRE
Av. de l'abbé Pierre - ZA de la Pommeraie - Tél. 02 47 26 43 25
Les mardis, mercredis, jeudis de 14h30 à 18h et les samedis de 10h à 12h et de 14h30 à 18h

CHINON
46, route de Saumur - Le Petit Saint-Lazare - Tél. 02 47 93 09 11
Les mardis, jeudis et samedis de 14h à 18h

TOURS-NORD
14, rue de Belgique (proche centre commercial de la petite arche)
Du mardi au vendredi de 14h à 17h30 et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h30

AMBOISE
108, rue Saint-Denis
Les mercredis de 14h30 à 18h et les samedis de 9h à 17h

JOUÉ-LÈS-TOURS
18, rue de Béguine
Les mercredis et les vendredis de 14h30 à 18h

SAINT-PIERRE-DES-CORPS
40, rue Paul Vaillant Couturier
Les mercredis et les samedis de 9h30 à 17h30

CHÂTEAU-RENAULT (Auzouer-en-Touraine)
2, rue des Charbonnières - ZA du Bec Sec
Les mercredis de 14h30 à 17h et les samedis de 9h00 à 12h

La référence du service à la personne

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis plus de 65 ans. Par conviction et engagement, le quotidien de nos clients est notre métier. A l'ADMR, nous sommes reconnus pour nos compétences et notre expérience. L'association ADMR de Lignières intervient sur les communes de Lignières, Bréhémont, la Chapelle aux Naux, et Villandry.

L'ADMR vous propose son service d'aide et d'accompagnement à domicile pour vous permettre de conserver cette autonomie chez vous et de continuer à mener vos projets de vie. L'ADMR vous épaule pour le ménage, l'entretien du linge, la préparation des repas. L'ADMR est aussi à vos côtés pour le lever, le coucher, la prise des repas, l'aide à la toilette et vous accompagne dans votre vie sociale : les courses, rendez vous, les sorties…..

Retrouvez l'ADMR de Lignières, 23 rue d'Azay le Rideau 37130 LIGNIERES DE TOURAINE ;
Permanences : mardi et vendredi après midi de 14 h à 17 h, et sur rendez-vous.
Tel 02 47 96 01 06 ou 06 80 99 13 11, lignieres@fede37.admr.org

Pour continuer à vivre chez vous en toute autonomie, n'hésitez pas à contacter les membres de l'Association : Annick VERON, la présidente ; Béatrice DELERABLE, vice présidente ; Josiane CASEZ, trésorière ; Suzanne BOUANIGA, bénévole et Elisabeth RUF, chargée de Secteur.

CODERPA 37

(Comité DEpartemental des Retraités et Personnes Agées)

QUI SOMMES-NOUS ?
Une instance consultative, placée auprès de la Présidence du Conseil Général d'Indre-et-Loire

SON ROLE ?
Il participe à l'action départementale concernant les retraités et les personnes âgées en lien avec la **Prévention**

le **Soutien** aux personnes âgées dans l'accompagnement de la perte d'autonomie

la **Coordination** gérontologique
la **Qualité** des prises en charge des services et des établissements.
Il est impliqué dans l'élaboration et l'application départementale des dispositifs mis en place les concernant.

Le **CODERPA** est un lieu de dialogue, d'information, de réflexion et de proposition.

Vous cherchez des solutions à vos problèmes de maintien à domicile, ou d'entrée en établissement ? Vous êtes confrontés à la perte d'autonomie d'un proche ?

CONTACTEZ-NOUS, 38 rue Edouard Vaillant - BP 4525 - 37041 TOURS Cedex 1
Tél : 02 47 31 45 45 poste 64263 –
Courriel : coderpa@cg37.fr

TOURAINE FRANCE ALZHEIMER 37

Présente dans le département depuis 24 ans, Touraine France Alzheimer 37 est une association ayant pour but de venir en aide aux familles dont un membre est atteint de cette pathologie ou d'une maladie apparentée (conseils sur la vie quotidienne, les problèmes juridiques, la communication avec le malade...).

L'association tient plusieurs permanences d'accueil et d'écoute dans le département, du mardi au samedi, de 14 h 30 à 17 h.

Outre ces permanences, Touraine FA 37 propose :
- une formation gratuite dispensée aux aidants familiaux pour leur expliquer les mécanismes de la maladie et leur apprendre à gérer sans s'épuiser le quotidien de leur proche malade
- des moments de convivialité

Tout au long de l'année, l'association organise de multiples manifestations pour ses adhérents :
- diverses conférences, dont celle qui suit notre assemblée générale en mars
- des repas au restaurant ainsi que des goûters
- des sorties (visite de zoo, de jardins, de sites historiques)
- des animations (guinguette, gala de danse, concerts)
- des séjours vacances à la campagne et au bord de la mer, encadrés par du personnel soignant et des bénévoles de France Alzheimer.»

TOURAINE FRANCE ALZHEIMER 37
02 47 43 01 55
alzheimer.touraine@free.fr
www.francealzheimer-touraine.org

PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Notre patrimoine a de l'avenir

Qu'est ce qu'un Parc naturel régional ?

Le Parc est créé en 1996.

141 communes composent le Parc. La Loire et ses affluents parcourent ses paysages : le Cher, la Vienne, le Thouet, l'Authion…
Elus, associations, agriculteurs, entreprises s'y impliquent dans une dynamique de préservation des patrimoines et de développement durable de leur territoire.
L'action du Parc s'articule autour de cinq grandes missions :

- la protection et la gestion des patrimoines naturel, culturel et paysager ;
- l'aménagement du territoire ;
- le développement économique et social ;
- l'accueil, l'éducation et l'information ;
- **l'expérimentation et l'innovation.**

Un véritable atout pour l'image du territoire et son attractivité

La labellisation en Parc naturel régional apporte une reconnaissance nationale au territoire. Elle est la garantie de la qualité des patrimoines locaux, des savoir-faire et favorise ainsi l'essor touristique.
Le Parc donne la possibilité aux élus et acteurs locaux de **se rencontrer et d'échanger** autour des grands enjeux de société afin de trouver des réponses locales adaptées.

Grâce aux Régions, les collectivités peuvent bénéficier de **subventions supplémentaires** lorsqu'elles mènent des projets s'inscrivant dans le cadre de la politique du Parc.

Et pour moi, habitant ?

Le Parc met en œuvre avec des associations, des professionnels et des collectivités, des animations et outils de découverte : sentiers d'interprétation, des circuits équestres/VTT, des sorties accompagnées, des expositions... Toutes ces actions favorisent le **lien entre les habitants et leur espace de vie.**
La Maison du Parc vous accueille de mars à novembre. C'est un lieu d'expositions, d'animations et d'informations à votre service. C'est votre Maison !

Enfin, le Parc participe au maintien de votre cadre de vie : paysage, nature, architecture…en vous apportant des **conseils**.

Pour en savoir plus : www.parc-loire-anjou-touraine.fr
Ou rdv à la Maison du Parc dès le mois de mars : 15 avenue de la Loire
49730 MONTSOREAU

Maison du Parc – 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau – tél. 02 41 38 38 88 – maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau – tél. 02 41 53 66 00 – info@parc-loire-anjou-touraine.fr

MAIRIE
Tél. 02 47 50 02 08
Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h

Agence postale et point lecture
Tél. 02 47 37 78 61
Ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 17h, et le samedi de 9h à 11h30.

Accueil périscolaire « La Perdrix »
Tél. 02 47 43 52 73

Ecole primaire
Tél. 02 47 50 19 55

Le RAM : Relais Assistantes Maternelles
Contact : Anne NOBRE
Tél. : 06.30.80.83.15, e-mail : service.ram@fr.oleane.com

Assistante Sociale :
Mme JALLADEAU / Mme BERON
Tél : 02 47 73 37 37
sur rendez-vous.

Conciliateur de justice :
Mr GAMBARI Christian
Permanences 2 mardis par mois en mairie de Ballan-Miré et sur rendez-vous.
Tél : 02 47 80 10 00

ADMR (l'association du service à domicile)
Contact : Mme DELERABLE Béatrice
Tél : 02 47 96 01 06 et 06 18 97 29 04
Courriel : admr.lignières@orange.fr

PRESENCE VERTE (service à la personne)
Présence Verte Touraine : Tél. 02 47 31 61 96
www.presenceverte.fr

AssistaDom (services à domicile)
Contact : Mme AULAGNER Martine
Tél : 02 47 40 00 59
E-mail : agence@assistadom.fr
Site : www.assistadom.fr

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)
Structure de proximité pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage.
Contact : CLIC « des 3 vallées » tél : 02 47 21 90 00

Collecte des déchets :
Ordures ménagères : mardi
Collecte sélective : vendredi
Informations sur les collectes : Tél. 02 47 78 13 00 ou contact.poubelle@agglo-tours.fr

Déchèteries :
Accès gratuit - formulaire de demande de carte d'accès téléchargeable sur www.agglo-tours.fr

Horaires déchèterie **La Billette** (route de Monts – Joué lès Tours)
Lundi - mercredi - vendredi - samedi : 9h - 12h30 * 13h30 - 17h45
Mardi : 13h30 - 17h45
Jeudi : 9h - 12h30

Horaires déchèterie de **La Grange David** (Bd Louis Xi - La Riche)
Mardi au samedi : 9h - 12h30 * 13h30 - 17h45
Dimanche : 9h - 12h30

Transports scolaires :
SIGEC - Service du transport scolaire
Hôtel de Ville de Ballan-Miré
02 47 80 10 00

Gendarmerie :
17 ou 02 47 68 26 90
Numéro d'urgence européen :
112

SAMU :
15

Pompiers :
18

EDF :
0810 08 03 33

L'Accueil Gaz Naturel Raccordement et Conseils, dédié à tous les clients, promoteurs, partenaires et fournisseurs, traite l'ensemble des demandes en matière de solutions gaz naturel : conseils énergétiques, demandes de raccordement.

N°Cristal 09 69 36 35 34
APPEL NON SURTAXE

L'Urgence Sécurité Gaz au 0800 47 33 33
(N° Vert, appel gratuit depuis un téléphone fixe).

AGENDA DES FESTIVITÉS

7 au 15 déc. 2013
Exposition F. Leroy, F. Bayo et K. Traoré, Pavillon Heller, Ballan-Miré

13 décembre 2013
Assemblée générale de la MJC, Centre d'animation de la Haye, Ballan-Miré

10 janvier 2014
Assemblée générale de Villandry Village, salle associative, Villandry

11 janvier 2014
Cérémonie des vœux du Maire, Salle des Fêtes, Villandry

25 et 26 janv. 2014
30ème Salon Peinture et Sculpture, Centre d'animation de la Haye, Ballan-Miré

1er février 2014
Loto des AFN, Salle des Fêtes de Villandry

8 au 16 mars 2014
Exposition B. Monerie et S. Grimaud, Pavillon Heller, Ballan-Miré

9 mars 2014
Chasse à courre aux lapins, association APCV, Villandry

16 mars 2014
Concert de l'Ensemble Musical et de l'Ecole de Musique de la Confluence, Espace Mame, Savonnières

16 mars 2014
Fête du Printemps, association Stars TREC, Villandry

29 mars 2014
Concert de l'Ensemble Musical de la Confluence à Fondettes

6 avril 2014
Randonnée VTT, association APEEV, Villandry

12 avril 2014
Balade nocturne piétons-cavaliers, association Stars TREC, Villandry

1er mai 2014
Chasse au trésor, association Stars TREC, Centre équestre de l'Alezane, Villandry

17 au 25 mai 2014 ExpositionL. **Besse-Bourdin et F. Loiseleur, Pavillon Heller**, Ballan-Miré

1er au 7 juin 2014
Festival Les musicales – Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières, Villandry

7 juin 2014
Rillons Ensemble, Villandry Village, stade municipal, Villandry

8 juin 2014
Vide-grenier, association APEEV, stade municipal, Villandry

14 juin 2014
Concert de l'Ensemble Musical de la Confluence, Centre d'animation de la Haye, Ballan-Miré

5 juillet 2014
Festival de musique (10ème anniversaire de l'Ensemble Musical), espace pique-nique, Savonnières

6 juillet 2014
Vide-grenier, association APCV, stade municipal, Villandry

19 juillet 2014
Festival Villan'Zik, Villandry Village, Place du 8 Mai, Villandry

VILLANDRY